



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Heuliez

Question écrite n° 45422

Texte de la question

Mme Segolene Royal interpelle M. le ministre de l'economie et des finances sur les mesures annoncees par le groupe Heuliez dans les Deux-Sevres, suite aux exigences de productivite de PSA Peugeot Citroen. Lors de sa visite recente en Deux-Sevres, le President de la Republique s'est arrete a Cerizay dans une usine du groupe Heuliez, soulignant le dynamisme de l'entreprise, notamment en matiere de creation d'emplois. Le groupe Heuliez, qui avait investi lourdement grace a l'aide des collectivites locales et malgre des reussites techniques evidentes, vient d'annoncer un plan de redressement draconien de mesures salariales et sociales : blocage de la masse salariale, baisse des salaires a partir de 10 000 francs, non-renouvellement de 500 contrats a durees determinee, restructurations internes avec transfert de personnel. On peut aussi craindre des difficultes importantes et des licenciements chez les sous-traitants et prestataires de services de l'entreprise. Cette situation est le resultat d'une recherche effrene de productivite et de rentabilite, de la concurrence sauvage (aggravee par la fin de la « jupette ») que se livrent desormais les constructeurs automobiles en matiere de prix, dans une economie ultraliberale mondialisee. Elle lui demande ce qu'il compte faire pour eviter ce nouveau recul salarial et social et les mesures qu'il envisage de prendre pour faciliter la recherche de solutions alternatives. Elle souhaiterait savoir comment il compte encourager les negociations, sachant que ce cas offre l'occasion d'expérimenter un accord de reduction de la duree du travail. Les inquietudes des salaires de Panzani dues aux delocalisations, ainsi que la crise dans le secteur de l'habillement et de la chaussure rejoignent les memes interrogations.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45422

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6083